





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2022-88**

**Séance publique du**

**7 avril 2022**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220407- lmc1209874-AI-1-1
Date de signature : 12/04/2022
Date de réception : lundi 11 avril 2022
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : SALLES MUNICIPALES DE PROXIMITÉ- ACTUALISATION DES SALLES GRATUITES DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT- ÉTAT DES CAS D'EXONÉRATION DE REDEVANCE POUR 2021-**

Le 7 avril 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 1er avril 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Jacques BOUDON à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Françoise COURANJOU à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Philippe KLEIN à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Béatrice BENDELE, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Alain PARRA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise TERME, Monsieur Jean-Louis VINCENT.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Solène TRIVIDIC donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction Politique de la Ville

**Nomenclature : 8.5**  
Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 AVRIL 2022

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Solène TRIVIDIC

**Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**OBJET** : SALLES MUNICIPALES DE PROXIMITÉ- ACTUALISATION DES SALLES GRATUITES DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT- ÉTAT DES CAS D'EXONÉRATION DE REDEVANCE POUR 2021-- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année, les tarifs et droits prévus au profit de la Commune, qui n'ont pas un caractère fiscal, sont soumis au vote du Conseil Municipal.

Par délibération n° DL.2021-949 du 15 décembre 2021 relative à la tarification des salles municipales, le recueil des tarifs et droits divers des services publics a été adopté pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour compléter cette délibération, il vous est proposé lors de cette séance :

- d'ajouter les espaces de la Maison de la Justice et du Droit (MJD), sis rue Jean Lombard 13090 Aix-en-Provence, dans la liste des salles pouvant être mises à disposition à des tiers publics et privés. Il s'agit de la salle de réunion et de toutes les surfaces situées au premier étage de la MJD.
- de modifier les cas de gratuités applicables aux salles de proximité gérées en régie directe par la Ville. Afin de permettre un développement d'actions d'utilité sociale et d'intérêt général dans le quartier du Jas de Bouffan, la Ville souhaite mettre à disposition les espaces suscités à titre gracieux.

Par ailleurs, il vous est présenté, en annexe, la liste des exonérations de redevances accordées par la Ville durant l'année 2021.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le principe de gratuité pour les salles de la Maison de la Justice et du Droit indiquée ci-dessus ;
- **DÉCIDER** la remise gracieuse des redevances d'occupation des salles municipales libellées dans le tableau ci-annexé ;
- **MODIFIER** la grille tarifaire avec les cas de gratuité des salles de proximité adoptée par la délibération n° DL 2021-949.

DL.2022-88 - SALLES MUNICIPALES DE PROXIMITÉ- ACTUALISATION DES SALLES GRATUITES DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT- ÉTAT DES CAS D'EXONÉRATION DE REDEVANCE POUR 2021--

Présents et représentés : 47  
Présents : 40  
Abstentions : 0  
Non participation : 8  
Suffrages Exprimés : 39  
Pour : 39  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

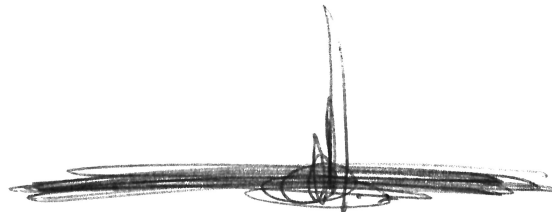
Gérard BRAMOULLÉ Eric CHEVALIER Brigitte DEVESA Jean-François DUBOST Claudie HUBERT Sophie JOISSAINS Laure SCANDOLERA Fabienne VINCENTI

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/04/2022  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

RECAPITULATIF DES EXONERATIONS DE SALLES DE PROXIMITE 2021

DATES	SALLES	ASSOCIATION	EVENEMENT-HORAIRES
Ma-26/01/21	S300	STEMO Aix	Réunion 9h30-12h30
J-28/01/21	Cafet	Lei Caganis	Exercice alerte attentat 9h30-11h
J-25/02/21	UGHETTI	Ville (Jeunesse/Planet Jeunes)	ALSH 09h30-12h
L-01/03/21			ALSH 13h-17h30
V-05/03/21			ALSH 7h30-18h30
S-13/03/21	S300	Ville (Qualité de Vie)/Unicef	Réunion 9h30-16h
S-20/03/21	Cafet	Lei Caganis	AG 8h30-15h30
S-20/03/21	S300	unicef/ville	9h30/17h00
Me-05/05/21	S300	RAM / Ville	Copil 13h30-18h
J-06/05/21	S300	Ville/APERS	9H-17H
Ma-25/05/21	S300	Pole Insertion Departement	
Me-26/05/21	UGHETTI	EFS-Don du sang	14h-20h15
Ma-01/06/21	S300	Pole Insertion Departement	Job-dating 8h-13h30
V-10/06/21	S300	Mission Locale	Réunion 8h30-12h30
Me-23/06/21	S300	EMPA	concert 14h-20h
L-30/08/21	UGHETTI	Jlsl Planet Jeunes	Activité 8h-18h
Ma-31/08/21			
Ma-19/10/21	S300	Service Départementale de la Jeunesse de l'Engagement et des sports SDJES	Formation animateur 9h-17h
Ma-09/11/21	S300	Mission Locale	Job dating
S-20/11/21	S300	unicef/ville	Droit de l'enfant 13h-17h45
Ma-07/12/21	S300	Pole Insertion departement	Opération recrutement 8h-17h
Me-08/12/12	UGHETTI	EFS-Don du sang	Collecte de sang 14h-20h
Ma-14/12/21	S300	UEMO-STEMO Aix Célony	9h-17h
S-18/12/21	S300	Jas en couleurs	Goûter de Noël du Jas 10h-21h